



Hôtellerie-Restauration

syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs



Protégeons les salaires, pas les frontières.

OUI

à l'initiative « 23 frs, c'est
un minimum ! »

NON

à l'initiative « pour une
immigration modérée »

Tout travail mérite salaire

Tout salaire devrait permettre d'en vivre

23 frs, c'est un minimum !

Au printemps 2018, ce sont plus de 7'700 citoyen-ne-s qui ont signé en moins de 3 semaines l'initiative pour instaurer un salaire minimum légal de 23 frs de l'heure à Genève. Parce qu'avec moins que ce salaire, ce n'est pas possible de vivre de son travail.

Après Neuchâtel, le Jura et le Tessin, et bientôt Bâle et Zurich, il est temps que Genève se dote d'un salaire minimum légal.

1

Un salaire minimum contre la précarité

A Genève, 10% des travailleurs-euses ont un salaire inférieur à 23 frs de l'heure. Pour l'hôtellerie-restauration, cela concerne même près de 40% des employé-e-s! Ces salaires ne permettent pas de vivre dignement sans recourir aux aides publiques ou cumuler plusieurs emplois.

Précarité financière, manque de temps et détérioration de la santé se cumulent.

“Je travaille dans un café genevois 42h par semaine et mon salaire ne me permet pas de vivre dignement: pas de vacances, pas de sorties, pas de vêtements neufs” Serveuse, 3'470 Frs

L'initiative met fin à cette précarité due à des salaires trop bas, dont le coût est supporté par l'ensemble de la collectivité.

2

Le partenariat social ne suffit pas

L'hôtellerie-restauration bénéficie d'une convention collective, mais ses salaires minimaux demeurent désespérément bas. Avec un salaire horaire minimum de 20,65 frs (13e salaire inclus dans ce chiffre), le salaire de la branche reste parmi les plus bas de Suisse. Pire: la CCNT permet une réduction de salaire de 8% pendant une période pouvant aller jusqu'à 1 an. Autant dire que pour Genève, dont le coût de la vie est particulièrement élevé, cette grille salariale est loin d'être à la hauteur. Ces salaires de misère ont d'ailleurs été gelés jusqu'à 2022...

« Nous devons user de nos droits démocratiques et citoyens pour lutter contre le phénomène des travailleurs.euses pauvres, vu que le partenariat social est insuffisant à ce stade. » Spécialiste en hôtellerie, 2'276 frs

Pour contraindre les employeurs à verser un salaire digne à toutes et tous, un salaire minimum légal obligatoire est indispensable.

Hôtellerie-restauration

Salaire minimum actuel (13^{ème} compris): 3'759 frs

Avec le salaire minimum légal: 4'186 frs

Augmentation : 427 frs!

Un pas en avant concret vers plus d'égalité

3 Le 14 juin 2019, des dizaines de milliers de femmes ont manifesté à Genève pour mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes, notamment salariales. Dans l'hôtellerie-restauration, les femmes sont tellement peu nombreuses aux postes hautement qualifiés qu'il n'est pas possible d'avoir des statistiques salariales fiables. Ce que l'on sait aussi, c'est que parmi les métiers invisibilisés de la branche, les femmes sont très représentées. C'est le cas par exemple du métier de femme de chambre, généralement payé au minimum conventionnel.

“Je travaille 40h par semaine et avec mon salaire, je ne peux pas acheter de chaussures pour mon enfant.” Femme de chambre, 2'140 frs

En améliorant le salaire de plus de 4100 employées de l'hôtellerie-restauration à Genève, et plus généralement, celui de 20'000 travailleuses touchant les plus bas salaires, l'initiative permet de faire maintenant un pas concret vers plus d'égalité.

Pas de justice sanitaire et climatique sans justice sociale

4 La pandémie de Covid-19 est un exemple des crises sanitaires qui vont se multiplier avec le réchauffement climatique provoqué par l'exploitation de notre planète. Au lendemain d'une crise sanitaire majeure et à la veille d'une indispensable transition écologique pour combattre le réchauffement climatique, il faut donc renforcer la reconnaissance de ces métiers pour que les salarié-e-s ne fassent pas les frais de cette transition: être mieux payé-e-s signifie être mieux protégé-e contre les aléas de la vie.

« En RTH, j'ai été payée à 80%, soit 2'776 frs. J'ai ensuite fait partie du personnel licencié collectivement. Endettée, je ne peux pas me tourner vers une autre formation qui validerait mes compétences dans un domaine d'avenir. » Lingère, 3'470 frs.

L'instauration d'un salaire minimum légal contribue à une meilleure répartition des richesses, condition indispensable pour aborder la transition écologique.

5

Un salaire à la hauteur de la pénibilité du travail

Dans l'hôtellerie-restauration, l'idée des week-ends, des soirs de congé, des dimanches et des jours fériés n'existent pas. En effet, la clientèle vient pour se divertir ou se reposer. Le problème est que la notion de semaine disparaît pour les employé-e-s du secteur, et que le travail du soir, du dimanche etc n'est pas mieux rémunéré, alors que celui-ci a un impact sur le rythme de vie et la santé. De plus, ces métiers sont usants, tant du point de vue du stress que du physique.

"Mon métier consiste à travailler pour le confort et le bien-être de la clientèle. Quant à moi, ma vie sociale diminue, car je n'ai quasiment jamais congé en même temps que mes proches, et que mon budget pour les sorties est très limité." Plongeur, 2'961,75 frs

Un salaire minimum obligatoire permet de mieux reconnaître la pénibilité et l'utilité des métiers les moins bien payés.

6

Protégeons les salaires, pas les frontières

L'initiative de l'UDC dite "pour une immigration modérée (initiative de limitation)" veut mettre un terme à la libre-circulation des personnes. Alors qu'elle prétend protéger ainsi la population de tous les maux, cette initiative n'a en fait qu'un seul objectif: mettre fin aux mesures d'accompagnement qui permettent d'instaurer des contrôles dans les entreprises et d'édicter des salaires minimaux en cas de sous-enchère abusive et répétée. Ceci, en divisant pour mieux régner et en précarisant le statut de milliers de travailleurs-euses immigré-e-s.

"L'hôtellerie-restauration tourne grâce au travail d'une grande partie de travailleurs-euses immigré-e-s ou frontaliers-ères. Nous devons rester uni-e-s pour que les conditions de travail et salariales se renforcent." Employé au service des achats pour un hôtel, 5'100 frs.

Avec la précarisation de milliers de travailleurs-euses immigré-e-s en Suisse, c'est la position de l'ensemble des salarié-e-s qui s'affaiblit face aux abus patronaux.

Contrairement à une idée largement répandue par ses opposant-e-s, le salaire minimum légal ne tire pas l'ensemble des salaires vers le bas ni ne détruit les emplois. Au contraire, en améliorant le pouvoir de négociation d'une part importante des travailleuses et des travailleurs, c'est l'ensemble des salaires qui a tendance à augmenter. Une augmentation du pouvoir d'achat dont l'économie a particulièrement besoin pour recréer des emplois dans le contexte de crise économique découlant de la Covid-19. Et si les petites entreprises peinent à tourner, des mesures de baisse des loyaux commerciaux seraient des mesures économiquement plus efficaces et socialement plus justes.